

APAD CENTRE ATLANTIQUE

Des agriculteurs se regroupent autour du semis direct sous couvert

Un groupe d'agriculteurs du Centre-ouest a créé une association interrégionale pour développer et promouvoir l'agriculture de conservation des sols sur son territoire : l'APAD Centre Atlantique. Sa méthode : offrir à toutes les structures désireuses de travailler sur l'agriculture de conservation des sols un réseau d'agriculteurs à la pointe de ce système de production. La dynamique est lancée pour mutualiser les savoirs, rechercher de nouvelles améliorations, et caler les systèmes techniques.



Les agriculteurs de l'APAD Centre Atlantique veulent développer et promouvoir l'agriculture de conservation des sols.

L'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD) est une association nationale qui s'engage à promouvoir et à développer l'agriculture de conservation des sols. Pour remettre un sol vivant au centre du système de production agricole, l'agriculture de conservation des sols constate la destruction par le travail mécanique des habitats et des communautés biologiques que le sol abrite, et les conséquences en termes d'érosion et de pollution de la ressource en eau lorsqu'en plus, la couverture permanente du sol n'est pas assurée.

Les principes de l'agriculture de conservation des sols

Quatre préconisations fondent le rai-

sonnement pour protéger les sols et renforcer leur fertilité : ne réaliser aucun travail de la terre, maintenir une couverture permanente du sol, pratiquer des semis directs avec des semoirs à disques et développer la rotation des cultures. Cette façon de faire demande moins d'arrosage et moins de pesticides. Et le but est bien de produire plus avec moins d'intrants et moins d'arrosage. « On sait comment faire, mais il faut le mettre en application », expliquent ces agriculteurs. Cela suppose de s'adapter, car le calendrier des semis change. Le semis a lieu en principe tout de suite après la récolte. Il faut moins d'engins lourds, ce qui se traduit par moins de gazole consommé et de CO₂ émis. Le paillage permet de conserver le sol

humide, gardant la terre plus souple et une meilleure capacité à absorber l'eau. Le ruissellement est réduit ainsi que l'érosion du sol. Le carbone est aussi davantage fixé dans le sol.

Le sol préservé dans ses fonctions biologiques est un filtre biologique pour épurer les eaux. Il permet d'étaler dans le temps la lame drainante vers les rivières. Les tenants du semis direct sous couvert végétal considèrent que l'activité biologique du sol est la seule capable d'assurer correctement et durablement la fonction de recyclage des matières organiques qui est le moteur de la production agricole. Le manque de biodiversité est vu ici comme un frein à la production agri-

cole, par manque de moyens de lutte biologique contre les agresseurs des cultures.

Mettre en réseau et consolider les savoir-faire

De plus en plus d'agriculteurs sont sensibles à ces arguments et veulent associer performances économique et environnementale sans s'interdire de recourir, si nécessaire, aux produits phytosanitaires. L'utilisation d'un herbicide pour détruire, si nécessaire, les plantes adventices gênantes et notamment, certaines graminées qui peuvent s'installer dans le couvert avant un semis ne constitue pas une atteinte préjudiciable pour l'environnement.

C'est avec ces motivations qu'un groupe d'agriculteurs du Centre-ouest a créé une association interrégionale pour développer et promouvoir l'agriculture de conservation des sols sur leur territoire : l'APAD Centre Atlantique.

L'APAD Centre Atlantique, dont François Mandin, céréalier en Vendée, est président, vise le développement de ce système agricole la promotion de ces pratiques agricoles. Cette association a pour périmètre le Centre-ouest et

compte 80 exploitations adhérentes réparties en Vendée, Charente, Charente Maritime et Deux-Sèvres. Elle a vu le jour dans le contexte du Marais poitevin, où l'agriculture de conservation des sols doit avoir un rôle primordial à jouer pour concilier production agricole et préservation des écosystèmes.

S'inscrire dans la transition vers l'agroécologie

L'APAD Centre Atlantique inscrit son action dans l'effort national attendu par le ministère de l'Agriculture pour la transition vers l'agroécologie. Un dossier de candidature a d'ailleurs été déposé par l'APAD pour répondre à l'appel à projets « Mobilisation collective pour l'agroécologie », en septembre 2013. A ce sujet, François Mandin précise les intentions des membres de l'association : « Nous voulons faire en sorte que nos observations quotidiennes permettent d'établir des références sur les impacts des pratiques de l'agriculture de conservation des sols dans les divers contextes locaux. » Et d'ajouter que « face à un problème rencontré dans une parcelle, nous n'attendons pas que quelqu'un nous apporte une solution clé en main, nous cherchons

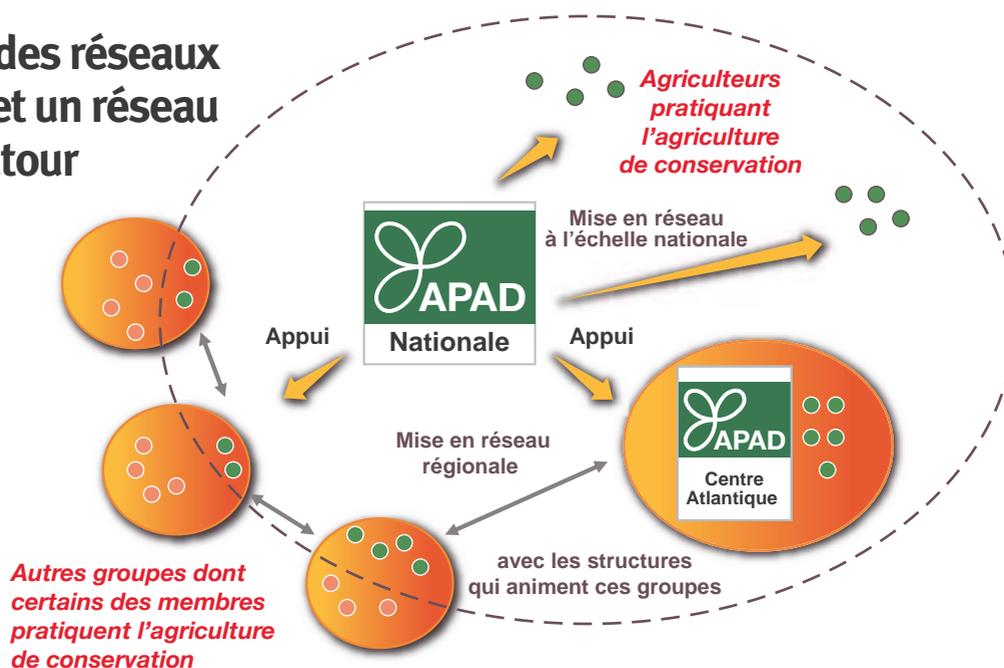
plutôt à améliorer nos interprétations et à améliorer nos pratiques en nous appuyant sur un réseau qui expérimente et permet l'échange entre les observations de ses membres. »

Vers la constitution d'un réseau interdépartemental

Lors de son assemblée générale du 11 juin 2013 à Saint-Georges-de-Rex, l'APAD Centre Atlantique a abordé la question des partenariats à construire en région. L'objectif poursuivi est d'inviter les agriculteurs qui pratiquent le semis direct dans le Maine-et-Loire, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime et la Vienne, à faire le lien avec l'APAD Centre Atlantique, sans rendre nécessaire la création d'associations départementales. Des agriculteurs qui pratiquent le semis direct et l'agriculture de conservation au sens large se répartissent actuellement dans

“ L'APAD Centre Atlantique voit l'agriculture de conservation des sols comme un modèle concret d'agroécologie. ”

Constituer des réseaux régionaux et un réseau national autour des APAD



des groupes dont ce n'est pas la principale préoccupation. L'APAD Centre Atlantique considère que ce n'est pas un obstacle à la mise en réseau, et que justement ces agriculteurs vont être demandeurs pour trouver des relais d'informations sur le semis direct sans quitter le collectif auquel ils appartiennent actuellement. Pour François Mandin, il s'agit d'établir des liens entre les groupes sans empiéter sur la dynamique actuelle de ces groupes. L'APAD Centre Atlantique veut ainsi faciliter les échanges entre des agriculteurs se sentant à leur aise dans leur groupe actuel même s'il ne s'est pas « spécialisé » en agriculture de conservation des sols.

L'APAD Centre Atlantique, comme ses homologues dans le Sud-Ouest, entend offrir à toutes les structures désireuses de travailler sur l'agriculture de conservation des sols un réseau d'agriculteurs à la pointe de ce système de production (coopérative, négoce, Civam, Geda, Chambre d'agriculture, syndicat mixte, bassin versant, Parc naturel interrégional, etc.). La dynamique va donc continuer pour fédérer tous les agriculteurs qui pratiquent sur tout ou partie de leur entreprise l'agriculture de conservation des sols pour mutualiser les savoirs, définir des expérimentations, caler des itinéraires techniques, et valider l'intérêt environnemental de ces pratiques. ●

François Fuchs
Trame

Contacts :

- APAD Centre Atlantique - La papotière - 85400 Les Magnils Reigniers - gaecsapev@wanadoo.fr
- François Mandin, président de l'APAD Centre Atlantique - francois.mandin@apad.asso.fr



INTERVIEW DE FRANÇOIS MANDIN, PRÉSIDENT DE L'APAD CENTRE ATLANTIQUE

« Miser sur l'approche système »

En pratiquant les techniques culturales simplifiées et en participant à des échanges en groupe, François Mandin a progressivement pris conscience qu'il devait opter pour un changement de système de production. En participant à la création de l'APAD Centre Atlantique, il a notamment souhaité mettre son énergie au service des partenariats pour la recherche et l'action au service de l'agriculture de conservation des sols.

Travaux-et-Innovations : Comment est née l'APAD Centre Atlantique ?

François Mandin : C'est le fruit d'une réflexion de trois ans, menée par un groupe d'agriculteurs d'un Geda. Nous avons 15 ans d'expérience sur les techniques de simplification du travail du sol, lorsque, à partir de 2010, une quinzaine d'entre nous a voulu aller plus loin. En 2011 et 2012 nous avons organisé des formations sur l'agriculture de conservation des sols avec l'aide de Konrad Schreiber (Institut de l'Agriculture Durable). A la fin de la troisième session de perfectionnement, nous avons convenu que nous avons besoin d'échanges permanents et d'une animation technique. La création de l'association a été l'étape d'après, avec l'aide de l'APAD nationale dont nous restons adhérents actifs.

T.I. : L'APAD Centre Atlantique agit en faveur de la conservation des sols, mais défend-elle aussi une approche plus globale ?

F.M. : Oui, car pour nous, le principal enjeu consiste à mettre un nouveau système de production autour des raisonnements et des pratiques de l'agriculture de conservation des sols. Je fais moi-même partie de ceux qui ont consacré plusieurs années à appliquer certaines techniques sans voir arriver

les conséquences favorables attendues, faute d'avoir atteint une cohérence globale suffisante. Au début de son parcours en agriculture de conservation des sols, l'agriculteur est prêt à adopter une nouvelle technique, parfois sur une partie de son exploitation seulement, mais cela reste dans la continuité de l'agriculture qu'il pratique, et il ne change pas tout son système. Notre association fait le constat qu'il faut s'attendre à des déboires si l'agriculteur ne fait pas le reste du chemin qui le conduit à une application complète de l'agriculture de conservation des sols. Concrètement, il ne suffit pas de simplifier le travail du sol : parallèlement, il est nécessaire d'implanter des couverts, de faire des associations de plantes, et d'obtenir un niveau élevé de productivité par les plantes.

T.I. : Quelles sont les motivations des agriculteurs qui rejoignent votre association ?

F.M. : C'est un public très varié qui s'intéresse aux techniques culturales simplifiées et à l'agriculture de conservation des sols. Certains ont une forte motivation environnementale, d'autres ont un raisonnement plus agronomique ou plus économique, et visent la réduction des charges. Et tous nos adhérents ne sont pas à la recherche d'un système intensif à l'échelle de

leur exploitation. Des éleveurs nous rejoignent : ils souhaitent ouvrir plus largement la réflexion sur leur système fourrager. En fait, nous voyons arriver un public très motivé par le simple fait de se retrouver en groupe pour aborder des questions techniques. Et c'est même un profil de groupe « très technique » qui est souhaité par la plupart d'entre nous. Nos adhérents veulent pouvoir présenter leur situation, leurs difficultés, et les confronter à d'autres, pour des interprétations en commun de ce qui se passe dans le sol ou au niveau du couvert végétal. En Poitou-Charentes notamment, je me rends compte que nous sommes dans un contexte où certains collègues sont enthousiasmés à l'idée que l'on puisse créer une association comme l'APAD Centre Atlantique, qu'il est possible de s'organiser entre agriculteurs pour aborder certains sujets, sous l'angle souhaité...

T.I. : Avez-vous des attentes particulières vis-à-vis de la recherche agronomique ?

F.M. : Oui, et cela se situe à plusieurs niveaux. D'abord nous attendons un effort de recherche fondamentale sur la compréhension du fonctionnement du sol vivant. C'est pour nous une clé pour fournir des explications scientifiques au sujet des impacts de nos différentes pratiques. Nous cherchons et construisons des partenariats avec l'Inra sur ce thème. Parallèlement, nous constatons que le potentiel génétique de plantes sélectionnées que nous utilisons (les semences de maïs en particulier) ne s'exprime pas bien dans nos contextes d'agriculture de conservation des sols. Certains comportements de plantes restent inexplicables. Nous attendons donc une nouvelle génération de semences adaptées à nos besoins. Nous travaillons déjà avec certaines firmes semencières dans ce sens. Et nous cherchons à mettre en place des partenariats qui lient les compétences,

afin de réaliser des essais en phase avec les préoccupations de nos adhérents.

T.I. : Vous attendez-vous à un débat sur la compatibilité ou l'incompatibilité des OGM avec l'agriculture de conservation des sols ?

F.M. : Ce débat existe effectivement entre nous, et toutes les sensibilités sont représentées. Il s'avère surtout que nous avons un grand besoin de profils génétiques bien adaptés à nos différents terroirs. Il me semble que pour trouver cela, les organismes génétiquement modifiés ne sont pas la meilleure solution. En agriculture de conservation des sols ? Nous utilisons de grandes quantités de semences pour obtenir beaucoup de biomasse. Nous

regardons donc de très près le prix des semences.

T.I. : Quelle recommandation feriez-vous aux agriculteurs qui s'intéressent à l'agriculture de conservation des sols ?

F.M. : Il me semble qu'il est nécessaire de se former, et pas seulement pour acquérir de nouvelles techniques. Je conseille plutôt de prendre le temps de se former à une conversion complète de son système. La transition n'est pas facile, il est donc important de bien concevoir un ensemble cohérent, avec toutes les composantes de l'agriculture de conservation des sols, bien au-delà du fait d'arrêter de labourer. ●

Propos recueillis par François Fuchs
Trame



François Mandin,
président de
l'APAD Centre
Atlantique.